



Communiqué de Presse

DEAL

Numa Avocats accompagne le groupe Ténergie dans le cadre de l'acquisition d'une société propriétaire de 43 centrales photovoltaïques représentant une puissance cumulée de 4,1 MWc.

Tnergie acquiert 43 centrales photovoltaïques dans le Sud-Ouest

Les installations photovoltaïques sont situées sur des hangars agricoles dans les départements des Pyrénées-Atlantiques (64), des Landes (40) et du Gers (32), où le producteur indépendant d'énergies renouvelables dispose déjà d'une capacité de 70 MWc.

Tnergie a annoncé avoir finalisé l'acquisition de 43 centrales photovoltaïques localisées dans les départements des Pyrénées-Atlantiques (64), des Landes (40) et du Gers (32), dans le sud-ouest de la France. Situées sur des hangars agricoles, ces unités de production décentralisées totalisent une puissance de 4,1 MWc.

« Nous avons fait le choix de la proximité et pris l'engagement de mettre notre savoir-faire au service des territoires et des acteurs qui participent à leur développement : agriculteurs, industriels, institutionnels, citoyens. Nous les accompagnons dans cette transition énergétique, bénéfique pour l'environnement et qui s'inscrit pleinement dans un projet de société en circuit court entre producteur et consommateur d'énergie » déclare Philippe Rochet, le directeur général délégué Finance de Tnergie.

Le producteur indépendant exploite déjà 140 centrales pour une puissance de 70 MW dans ces trois départements. En outre, 9 MWc de centrales y sont également en développement et en construction.

Le groupe développe, détient et opère 850 centrales solaires en France pour plus de 500 MW de puissance installée. En décembre dernier, il annonçait un plan d'investissement de deux milliards d'euros pour mener à bien son plan de croissance étalé sur trois ans et consistant au développement et à la construction de nouveaux projets pour compte propre, ainsi qu'à des opérations d'acquisition de centrales en production ou en construction.

C'est dans ce cadre aussi qu'en janvier, Tenergie a renforcé son activité éolienne : la part de production d'origine éolienne représente désormais 10 % de son mix énergétique.

(source : PV Magazine)

Conseils de l'opération :

Conseil juridique acquéreur : Numa Avocats (Pierre Galland)

Contact : Pierre Galland, Avocat Associé, pgalland@numaavocats.com

A propos de Numa Avocats :

Numa Avocats, cabinet spécialisé en droit des affaires opérant à Aix-en-Provence, Marseille, Paris et Shanghai, conseille et assiste les PME, ETI, entrepreneurs, les dirigeants, les institutionnels lors d'opérations complexes et stratégiques sur tous les aspects intéressant le droit des affaires et notamment en matières juridiques, fiscales et sociales. Structurés en départements spécialisés, les avocats du cabinet travaillent de façon totalement intégrée pour conseiller, défendre et représenter les intérêts d'une clientèle nationale et internationale.

NUMA
AVOCATS

Aix en Provence

50 avenue du Dr Aurientis
13100 Aix-en-Provence
France
Tél. : [+33 \(0\)4 65 40 05 40](tel:+330465400540)
Email : contact@numaavocats.com

Marseille

10 Boulevard Théodore Thurner
13006 Marseille
France
Tél. : [+33 \(0\)4 65 40 05 40](tel:+330465400540)
Email : contact@numaavocats.com

Paris

1 rue de Stockholm
75008 Paris
France
Tél. : [+33 \(0\)1 76 21 57 16](tel:+330176215716)
Email : contact@numaavocats.com

Shanghai

Crystal Century – Room 20
567 Weihai Road
Shanghai 20041
Tél. : [+86 159 2195 0840](tel:+8615921950840)
Email : contact@numaavocats.com

Retrouvez nous sur :

[Notre site](#)

[Linkedin](#)